

Sorgues, le 31 Juillet 2018

Dossier : 180622-013
Préleveur : D DELABRE

ASSOCIATION SYNDICALE CANAL DE
CARPENTRAS
A l'attention de Mme RICHARD
232 Avenue Frédéric Mistral
84200 CARPENTRAS

RAPPORT D'ANALYSE
Numéro d'échantillon : 180622 013 1

Matrice : Eau superficielle
Texte de référence : ARRETE DU 21 JANVIER 2010 ET ARRETE DU 11 JANVIER 2007 EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE- ANALYSE DE TYPE D1

Date et heure de prélèvement: 19.06.2018 à 12H45
Température de prélèvement (méthode interne) : 20.4°C (<25 °C)
Nature du prélèvement : Saint Etienne Les Sorts station de pompage prélèvement dans le Rhône. 2018 PE 1257

Mesure sur site

Paramètres terrain	Résultats	Unités	Méthodes	Seuils
*pH	7.5		NF EN ISO 10523	6.5 - 9.0
Température pH	21.0	°C		

Analyse microbiologique débutée le : 19.06.2018 à 16H10

Paramètres	Résultats	Unités	Méthodes	Seuils
Bactéries coliformes	> 100	UFC/100ml	NF EN ISO 9308-1	0
Escherichia Coli	> 100	UFC/100ml	NF EN ISO 9308-1	0
Entérocoques intestinaux	36	UFC/100ml	NF EN ISO 7899-2	0
Microorganismes revivifiables à 22°C	> 300	UFC/ml	NF EN ISO 6222	Variation de 10
Microorganismes revivifiables à 36°C	> 300	UFC/ml	NF EN ISO 6222	Variation de 10

Commentaire : Eau ne satisfaisant pas aux exigences du texte de référence : présence de Coliformes, Escherichia coli et d'Entérocoques intestinaux.
Analyses sous-traitées à un laboratoire accrédité n°1-5822
Rapport du sous-traitant N° 18-25331-001 en page jointe au présent courrier

FIN DU COMPTE RENDU

Responsable Microbiologie
MAS Séverine

Technique Microbiologie
FERRAND Marie

Responsable Technique Chimie

Technicienne Chimie
JEAN Marina



ABIOLAB-ASPOSAN

Laboratoire d'analyses environnementales et alimentaires

60, allée Saint-Exupéry • Inovallée • 38330 Montbonnot-Saint-Martin • Tél. 04 76 90 43 48 • fax 04 76 90 34 14
contact@asposan.fr • www.asposan.fr • siret 802 775 361 00016

Accréditation COFRAC - section ESSAIS - accréditation n° 1-5822 - portée disponible sur WWW.COFRAC.FR

Préserveons la santé humaine

RAPPORT D'ANALYSES N° 18-25331-001 - v0

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

Code client : 11651

LAEASE-OBIOLAB

à l'attention de Mme MAS Séverine
134, rue Auguste Bedoin
84700 SORGUES

TYPE D'ANALYSE : SPECIFIQUE

Client : LAEASE-OBIOLAB Vos Réf / Commande : /150619-002 Commune : Point de prélèvement : 2018 PE 1257 Origine de l'eau : Mode de traitement : Nature de l'échantillon : Eaux propres Date / heure de mise en analyse de l'échantillon : 20/06/2018 12:08	Prélèvement effectué le : 19/06/2018 à 12:40 Par : L'intéressé En présence de : Observations In Situ : Echantillon réceptionné le : 20/06/2018 11:15 Température à réception (°C) : 7.5
--	--

Cofrac	Paramètre	Résultat	Unité	Date d'analyse	Méthode	Seuil de quantification	Valeurs guides
	Arsenic (As)	<5	µg/l	11/07/2018	NF EN ISO 11885	5	
○	Azote Kjeldahl (N)	<1,0	mg/l	25/06/2018	NF EN 25663	1,0	
	Azote global	1,01	mg/l	25/06/2018	Calcul		
○	Cadmium (Cd)	<0.5	µg/l	21/06/2018	NF EN ISO 11885	0,5	
	Carbone organique dissous	1,7	mg/l	21/06/2018	NF EN 1484	0,30	
○	Mercurure (Hg)	<0,10	µg/l	22/06/2018	NF EN ISO 17852	0,10	
	Nitrates (NO3 en N)	1,0	mgN/l	23/06/2018	NF EN ISO 10304-1	0,1	
○	Nitrates (NO3)	4,5	mg/l	23/06/2018	NF EN ISO 10304-1	0,5	
	Nitrites (NO2 en N)	0,01	mgN/l	23/06/2018	NF EN ISO 10304-1	0,01	
○	Nitrites (NO2)	0,03	mg/l	23/06/2018	NF EN ISO 10304-1	0,02	
○	Phosphore (P)	0,055	mg/l	21/06/2018	NF EN ISO 11885	0,010	
○	Plomb (Pb)	<2	µg/l	21/06/2018	NF EN ISO 11885	2	

Les paramètres identifiés par * dépassent les valeurs guides fixées.

Observations : En raison de la présence de MEST, le dosage du COT est remplacé par le dosage COD. En raison d'un problème technique, le dosage de l'arsenic hydrure est remplacé par l'arsenic ICP avec un seuil de quantification à 5 µg/L.

Véronique Marais
Responsable pôle chimie
Signataire habilité

Copie envoyée à : -LAEASE-OBIOLAB- Mr ROCTON 84700 SORGUES
-LAEASE-OBIOLAB- Mme ALVERNHE 84700 SORGUES

Note d'informations sur les résultats : Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse.

Abréviations utilisées : UFC : Unité formant colonie, NPP : Nombre le Plus Probable, ST : Analyse réalisée par un sous-traitant, MS : matières sèches, NA : Pour un paramètre correspondant à un total de molécules, cette mention signifie qu'aucune molécule n'a été quantifiée. Les valeurs des limites et références de qualité sont exprimées dans l'unité du paramètre. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole ○. Seules les déclarations de conformité portant sur des analyses réalisées dans leur totalité sous accréditation sont couvertes par l'accréditation. Il n'a pas été tenu compte explicitement de l'incertitude associée au résultat. Toutes données complémentaires concernant les résultats peuvent être communiquées à la suite d'une demande écrite.



ACCREDITATION N° 1-5822
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR